

L'ECHO

MAGAZINE MUNICIPAL

N°30 - AVRIL 2024

Saint
Georges
de Didonne





p. 03	EDITO DU MAIRE	
p. 04	SAINT-GEORGES A FAIT SON CARNAVAL	
p. 05	TARIFS PUBLICS : CE QUI CHANGE EN 2024	
p. 06 > 07	COLLECTE DES ENCOMBRANTS : une expérimentation qui a porté ses fruits !	
p. 08	CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES	
p. 09 > 10	LES TRAVAUX À SAINT-GEORGES DE DIDONNE	
p. 11	ENVIRONNEMENT : COMMENT ENTREtenir MA HAIE ?	
p. 12	LE SERVICE ENVIRONNEMENT À L'HONNEUR...	
p. 13	INFOS MUNICIPALES	
p. 14	RETOUR SUR LE REPAS DES AÎNÉS	
p. 15	L'HEURE CIVIQUE / VIE LOCALE	
p. 16 > 17	OBLIGATIONS DE LA LOI SRU (SOLIDARITÉ ET RENOUVELLEMENT URBAIN)	
p. 18	LE MARCHÉ COUVERT MUNICIPAL	
p. 19 > 22	LES ASSOCIATIONS	
p. 23 > 24	LA CARA COMMUNIQUE...	
p. 25	HISTOIRE : SE SOUVENIR	
p. 26	SAINT-GEORGES, TERRE DE JEUX 2024	
p. 27 > 29	AGENDA CULTUREL	
p. 30	EXPRESSIONS DE L'OPPOSITION	
p. 31	EXPRESSION DE LA MAJORITÉ	

Chère Saint-Georgeaise, Cher Saint-Georgeais,

Depuis 4 ans, mon équipe et moi travaillons sans relâche à conduire les projets pour lesquels nous nous étions engagés auprès de vous en 2020. Loin de moi l'idée que ce mandat allait être un long fleuve tranquille ! **Notre ambition était de remettre sur piste notre commune** dont les graves dysfonctionnements nous sont apparus dès notre arrivée à la gouvernance : bâtiments publics en très mauvais état, boulevard de la Corniche à rénover de toute urgence, complexe scolaire dont le projet architectural était à refaire dans sa totalité...

De gros projets donc, pour lesquels nous sommes tributaires de l'incurie de nos prédécesseurs. C'est pourtant une farouche volonté qui nous anime ; mais c'est sans compter les lenteurs administratives, (ex : 18 mois d'études sont nécessaires pour l'enfouissement des réseaux dans la voirie) et sans compter ce qui vient percuter et donc ralentir l'avancement d'un projet.

Le boulevard de la Corniche en est l'exemple type : le Syndicat Départemental de la Voirie (conducteur des travaux) est confronté à de multiples difficultés à la veille de la réalisation des premiers travaux : cavités nombreuses découvertes autour du phare, résultat de l'infiltration des eaux pluviales, éboulement de la falaise rendue plus friable après chaque tempête... **Ce chantier est pourtant majeur pour notre commune** et son non aboutissement engendrerait des désordres considérables pour les habitations proches, comme pour la circulation des véhicules. **Nous n'inaugurerons probablement pas le nouveau boulevard de la Corniche, mais nous aurons eu le courage et la fierté de l'avoir mis sur les rails.**

Le deuxième exemple est celui de la **maison médicale** ; le démarrage des travaux, prévu en ce début d'année 2024 est suspendu : nous avons découvert que l'avant toit de la maison contiguë à notre parcelle déborde sur celle-ci. Il nous faut donc trouver une solution administrative (entre voisins) avant de repositionner la maison médicale (travail d'architecture à reprendre).

De même pour **l'hôtel de police** : un désamiantage du toit imprévu retarde le démarrage des travaux. Il ne s'agit pas de laxisme ou de mauvaise volonté de notre part ; il aurait sans doute été plus confortable pour notre équipe de ne pas traiter ces problèmes. Mais ça n'est pas le choix que nous avons fait !

Pour l'avenir de notre ville, il est impératif de prendre en compte la rénovation de notre patrimoine bâti ; l'attractivité de notre station en dépend ainsi que le bien-être de nos résidents.

C'est bien ce que nous faisons, même si les projets doivent voir le jour avec retard.

Une belle note d'optimisme cependant pour conclure cet édito : notre engagement de produire du logement accessible aux jeunes générations se concrétise (voir article pages 16, 17).

Le Maire que je suis est **confiant et surtout déterminé** à répondre aux exigences de privilégier le bien public avant toute chose, de façon à transmettre aux nouvelles générations de Saint-Georgeais, cette harmonie essentielle pour conserver notre slogan : **LA VIE EST BELLE À ST-GEORGES DE DIDONNE !**

Respectueusement vôtre.



François RICHAUD

Maire de Saint-Georges de Didonne
Vice-président de la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION François RICHAUD

RÉDACTION COORDINATION Service communication : communication@sgdd.fr

CRÉATION / IMPRESSION

OCEAPRINT - 14 avenue Maryse Bastié Royan - contact@oceaprint17.com

CRÉDITS PHOTOS Mairie de Saint-Georges de Didonne / Oceaprint

MAIRIE 1 avenue des Tilleuls • Tél. 05 46 05 07 27

mairie@sgdd.fr • www.sgdd.fr

Accueil du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h

Toute reproduction, même partielle, dans un but commerciale est interdite. Informations sous réserve de modifications des différents organisateurs et sauf erreurs typographiques. Photos non contractuelles. Achever d'imprimer en avril 2024 © Tous droits réservés SGDD



SAINT-GEORGES A FAIT SON CARNAVAL

le 2 mars 2024

Pour la deuxième édition du Carnaval, la météo s'est invitée à la table des organisateurs, jouant perso et non collectif ! En effet, le collectif carnaval* avait programmé depuis six mois, une déambulation carnavalesque très festive de 10h à 13h, qu'il a fallu annuler pour cause de trombes d'eau !

Cependant, les enfants et leurs familles ont été joyeusement accueillis au Relais de la Côte de Beauté par Créa et son cinéma, l'UNRPA et ses gâteaux, Thomas et Emma pour une boom endiablée.

De 19h à 24h, 300 personnes pour la plupart costumées, ont participé au diner dansant.

Très belle ambiance festive, à refaire de l'avis général.

Un grand merci à Fêtes et Animations et son président pour le partage de cet événement.

Rendez-vous en 2025 pour la prochaine édition du carnaval.

**Collectif Carnaval regroupe "Fêtes et Animations", service Culture et Animations, "Didonne Boube", Nouvel Élan des Commerçants, "Créa", "Jumelage", "UNRPA", Thierry et Florence, Florence et Danièle, Sam photos.*

Appel : Tous les bénévoles sont acceptés ainsi que leurs idées carnavalesques.



Que des heureux cet après-midi du 2 mars et ils étaient près de 150 !



TARIFS PUBLICS : ce qui change en 2024

Dans toutes les communes, les tarifs publics sont votés chaque année par leur Conseil Municipal. À Saint-Georges de Didonne, les tarifs publics pour l'année 2024 ont été adoptés le 14 décembre 2023. Vous pouvez les retrouver sur le site internet de la commune www.saintgeorgesdedidonne.fr

- **impacter le coût de l'inflation sur les tarifs publics**, notamment sur le prix des repas servis par le restaurant scolaire (le coût des denrées alimentaires ayant particulièrement augmenté depuis 2 ans), sur les tarifs appliqués pour l'occupation des bancs du marché couvert, étant précisé que pour les fluides des bancs, seule l'électricité est à la charge des com-

conformité puisqu'elle facturait uniquement une redevance fixe.

Pour les terrasses, le Conseil Municipal a décidé de suivre les recommandations des juges financiers en créant pour la même terrasse **une redevance fixe** liée à la surface occupée **et une part variable** liée à un pourcentage de chiffre d'affaires (1% du chiffre d'affaires de la terrasse au-delà



(pour un accès rapide, tapez : "tarifs publics 2024" dans l'onglet orange intitulé RECHERCHER, en haut de la page d'accueil).

merçants (compteurs individuels). Jusqu'à présent, la commune supporte les frais d'eau potable (pour un montant total de 5 279 euros, base année 2022).

d'un montant de 250 000 € HT).

- **faciliter l'application des tarifs aux associations saint-georgeaises ou patriotiques** lorsqu'elles sollicitent la location d'une salle municipale. Le tarif horaire, qui avait cours en 2023, a donc été remplacé par un forfait annuel.

- **mettre en application les recommandations de la Chambre Régionale des Comptes**, notamment en ce qui concerne l'occupation du domaine public. Jusqu'à présent, la commune n'était pas en

- **harmoniser les tarifs des cimetières** les plus récents que sont le cimetière des Dixains et le cimetière d'Enlias. Car en leur sein, les concessions ont les mêmes dimensions. Ce qui n'est pas le cas au cimetière des Bois (concessions aux dimensions variées).



COLLECTE DES ENCOMBRANTS une expérimentation qui a porté ses fruits !

LE PRINCIPE

En octobre dernier, la Municipalité décidait d'organiser, à titre expérimental, la collecte des encombrants à l'aide de ses équipes techniques. Ceci dans un double objectif :

- offrir un service complémentaire aux saint-georgeais pour faciliter le retrait de leurs encombrants. Beaucoup d'administrés n'ont pas de véhicule adapté ni de remorque pour acheminer les encombrants vers les déchetteries ;
- limiter, voire endiguer le phénomène des dépôts sauvages d'encombrants sur la commune.

L'expérimentation s'adressait aux particuliers (et non aux entreprises) et dans une période de l'année où les équipes techniques peuvent être mobilisées sur cette nouvelle mission.

La collecte a eu lieu sur la période de décembre 2023 à mars 2024, le **deuxième lundi de chaque mois**.

Les administrés étaient invités à prendre rendez-vous auprès des services de la commune (via le numéro d'Alerte Entretien : 0 805 29 98 41). L'échange téléphonique vise à indiquer, à la fois, la nature et le volume des encombrants à retirer. En effet, les encombrants admis par les services techniques sont limitativement énumérés. **Il s'agit d'électroménager, d'ameublement, de literie et de mobilier de jardin.**

En fonction du rendez-vous pris, les administrés étaient invités à déposer sur le trottoir devant leur domicile, les encombrants le dimanche soir à partir de 18h00 (c'est-à-dire la veille de la collecte).

UN BILAN POSITIF DE LA COLLECTE DES ENCOMBRANTS

Pour assurer le service de collecte des encombrants, la commune a mobilisé une équipe de 5 agents, pourvue de 2 camions (pour effectuer sur place le tri et séparer d'emblée l'électroménager du reste des encombrants) et d'un engin élévateur.

DATE DE COLLECTE DES ENCOMBRANTS	PRISES DE RENDEZ-VOUS	NATURE DES ENCOMBRANTS RETIRÉS			
		AMEUBLEMENT	ELECTROMÉNAGER	LITERIE	MOBILIER DE JARDIN
11 DÉCEMBRE 2023	46	26	17	4	21
8 JANVIER 2024	17	11	10	3	7
12 FÉVRIER 2024	20	11	6	4	7

Parallèlement, les dépôts sauvages d'encombrants ont quasiment disparu sur la période considérée.



LE SORT DES ENCOMBRANTS COLLECTÉS

Un partenariat avec la société Ecologic a été créé pour l'évacuation des déchets d'équipements électriques et électroniques (D3E).

Ces déchets ont vocation à être réutilisés. S'ils ne le peuvent pas, ils sont démantelés par la société Ecologic, dépollués puis détruits. C'est ainsi que la société Ecologic a évacué :

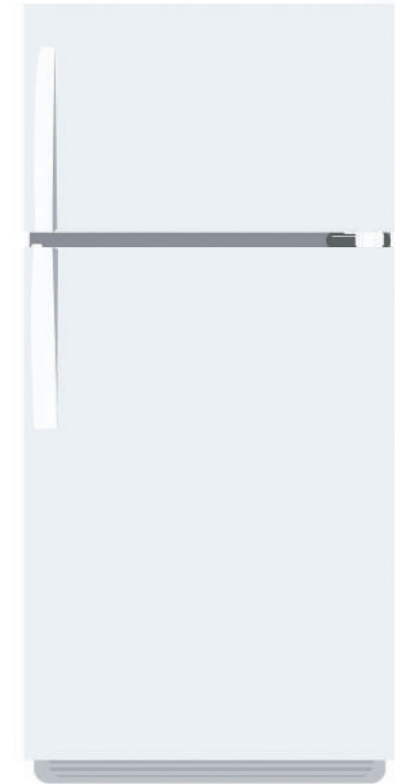
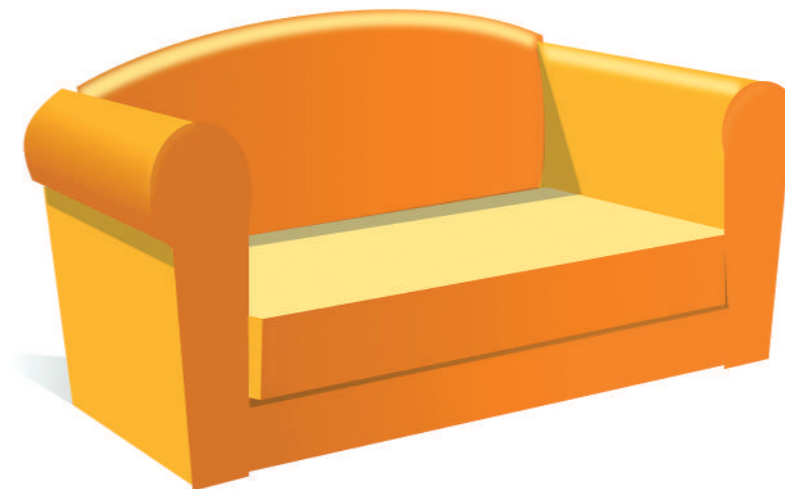
1 247 kg de D3E le 12 décembre 2023,
235 kg de D3E le 8 janvier 2024,
708 kg de D3E le 12 février 2024,
544 kg de D3E le 11 mars 2024.

Pour les autres encombrants, la commune les a acheminés vers les déchetteries professionnelles habituelles.

LE DEVENIR DE CE SERVICE

Face à ce **bilan positif**, la Municipalité souhaite renouveler le service de collecte des encombrants à partir d'octobre 2024 jusqu'en mars 2025.

Ce service ne peut être assuré toute l'année car dès la fin du mois de mars, les équipes techniques sont mobilisées sur des activités concourant notamment à préparer l'accueil des résidents secondaires (dès les vacances de printemps) et la saison touristique.



PROCHAINES DATES DE COLLECTE DES ENCOMBRANTS

14 octobre 2024	13 janvier 2025
9 décembre 2024	10 février 2025
12 novembre 2024	10 mars 2025

CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

Les actions menées par le Conseil Municipal des Jeunes depuis sa création en janvier 2023

Les jeunes élus du CMJ marquent leur présence lors de la commémoration du 11 novembre 2023. Les membres du Conseil Municipal des Jeunes ont pris part, avec fierté, à cette cérémonie. Leur engagement en tant que représentants de la jeunesse de notre commune témoigne à la fois de leur respect pour notre histoire et de leur désir de contribuer activement à la vie communautaire.



Au cours de cette cérémonie solennelle, les jeunes ont eu l'opportunité de découvrir les rouages des protocoles officiels. Ils ont lu avec émotion le message du Ministre des Armées, Sébastien Lecornu, et de la Secrétaire d'État, Patricia Morallès. De plus, ils ont eu l'honneur de déposer des gerbes de fleurs spécialement préparées pour l'occasion, symbolisant leur engagement envers la mémoire collective de notre nation. Cette participation active des jeunes élus du CMJ témoigne de leur volonté de s'impliquer pleine-

ment dans la vie démocratique et citoyenne de notre commune, et nous invite tous à suivre leur exemple de dévouement et de respect.

Le CMJ lance un projet intergénérationnel touchant.

Dans un geste empreint de solidarité et de chaleur humaine, le Conseil Municipal des Jeunes a initié un projet visant à rapprocher les générations au sein de notre commune. À travers la mise en place de la "Boîte à Papy Noël", le CMJ a créé une opportunité unique pour les enfants de partager leurs lettres et dessins avec les aînés résidant dans nos établissements pour personnes âgées. Le vendredi 22 décembre dernier, en

fin d'après-midi, les membres du CMJ ont eu le privilège de distribuer ces précieux présents dans les résidences seniors. Cette initiative n'aurait pas été possible sans la précieuse collaboration de l'école Jean Zay, dont la contribution a permis de remplir la boîte aux lettres de plus d'une centaine de lettres destinées à être redistribuées. L'impact de cette action va bien au-delà de la simple distribution de cadeaux. **Elle a apporté de la joie aux personnes âgées, a égayé le cœur des enfants participants et a touché profondément ceux qui travaillent au quotidien auprès de nos aînés.**

C'est ainsi que le CMJ démontre son engagement envers la cohésion sociale et le bien-être de tous les habitants de notre commune.

Le CMJ s'engage dans une journée de plantation d'arbres.

Le 2 février dernier, le Conseil Municipal des Jeunes a organisé avec succès une journée dédiée à la plantation de haies agricoles, un événement possible grâce à la **collaboration active des**



agriculteurs, de la société de chasse, de l'école Jean Zay, de la Mission Locale et de la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique.

Soucieux de sensibiliser les enfants aux enjeux environnementaux, il a été mis en place un questionnaire ainsi que des affiches explicatives abordant les différentes thématiques du projet. Cette journée enrichissante s'est déroulée autour d'une session de découverte de la plantation, permettant aux enfants d'apprendre les techniques de plantation d'arbres et de se familiariser avec le vocabulaire spécifique. Cette initiative les engage dans **une action concrète en faveur de l'environnement**, renforçant ainsi leur compréhension des enjeux locaux et des partenariats nécessaires pour leur résolution.

Le CMJ reste déterminé à poursuivre son engagement en faveur de la protection de notre environnement et de la promotion d'une agriculture durable au sein de notre commune.

LES TRAVAUX À SAINT-GEORGES DE DIDONNE

Depuis l'automne dernier, Saint-Georges entreprend de nombreux travaux liés à l'entretien ou à la restauration d'immeubles et d'infrastructures. Il est à noter que certains de ces travaux sont décidés par des organismes extérieurs (CARA, EAU 17, RESE, etc.). La Municipalité n'a souvent pas d'autre choix que d'en accepter l'engagement, faute de quoi, de graves conséquences en découleraient pour les administrés. Néanmoins, il convient d'effectuer un point sur certains travaux en cours sur lesquels nos concitoyens s'interrogent.

Parmi les travaux entrepris par la ville, certains sont programmés, mais d'autres résultent de découvertes peu sympathiques, notamment en ce qui concerne le belvédère sur la promenade, en face du Relais de la Côte de Beauté.

En effet, **l'infrastructure du belvédère a été réalisée il y a une dizaine d'années seulement.** Toutefois, les choix qui ont présidé, notamment dans le choix des matériaux, à sa construction, **n'ont guère été judicieux puisqu'aujourd'hui, il faut le reconstruire entièrement.**

Les bois, non traités, ont laissé s'installer un champignon qui n'a cessé de fragiliser considérablement l'ensemble.

Chacun a pu constater que des lames du parquet devaient être changées régulièrement.

LE BELVÉDÈRE



Un examen approfondi de la structure a révélé l'étendue des dégâts causés par ce champignon.

Une entreprise Saint-Georgeaise s'applique à réaliser les travaux nécessaires à la restauration de cette infrastructure, tant appréciée par

les Saint-Georgeais, et les vacanciers. Cette restauration devrait être terminée pour la fin juin, en espérant que le mauvais temps ne vienne pas trop contrarier les travaux de reconstruction. Le coût total est de : 269 261,40 € TTC.



LES HALLES



Ces halles extérieures sont l'oeuvre de l'architecte Paul Dremilly, architecte majeur du XX^{ème} siècle et grand contributeur à la reconstruction de Royan et de ses environs. L'examen approfondi de l'ensemble de l'infrastructure a révélé des choix judicieux, lors de la construction, qui ont montré qu'il était

encore possible, aujourd'hui, **malgré l'absence d'entretien** (la toiture n'avait jamais été étanchéifiée depuis 1958, et la dernière peinture, de qualité "routière", avait été appliquée en 2007), de sauver ce monument. **Cette restauration a donc été le choix de l'équipe municipale.**

Dans son programme présenté pour les élections municipales, en 2020, **l'équipe municipale n'avait pas prévu non plus la réfection du bâtiment de la Police Municipale.** Depuis de nombreuses années, cette maison répertoriée, 7 bis rue de la République (autrefois le presbytère du Pasteur), souffrait également d'un manque d'entretien tel, que le plancher de l'étage s'appêtait à céder. Plutôt que de construire un nouveau bâtiment pour la Police Municipale, dont le coût aurait été très supérieur, **une opération de réhabilitation complète de ce bâtiment, de la cave à la toiture, a été décidée.** Elle a donc été menée, en liaison avec le personnel de la Police Municipale, et sur ses propositions, afin de rendre ce bâtiment plus fonctionnel, et **aux normes, notamment en termes d'accessibilité.**

Par ailleurs, l'étude a montré que les combles pouvaient être aménagés, afin d'y accueillir deux logements d'urgence, dont l'accès s'effectuera par un escalier extérieur. Également, un garage et une remise seront construits, derrière le bâtiment, en continuité de la maison existante. **Ces travaux ont débuté en mars.** Il est à noter que quelques places de stationnement, situées en face du 7 bis rue de la République, pourront être occasionnellement condamnées. Le coût total est de : 999 835,01 € TTC.

Commencée fin septembre 2023, la reprise complète des halles réservait de bien mauvaises surprises aux entreprises. La livraison des halles, restaurées, était prévue à la mi-mars 2024. Cependant, les pluies incessantes qui se sont abattues depuis mi-octobre 2023 ont, hélas, retardé cette livraison. En effet, **pour étanchéifier la toiture, il est nécessaire de disposer de cinq jours consécutifs sans pluie...** A la mi-février, l'architecte responsable de cette restauration estime que **la livraison devrait être effective à la mi-avril**, sous réserve d'absence de mauvaises surprises sur le plan météorologique. Il est à noter qu'après la livraison des halles restaurées, et comme ce fut le cas pendant de nombreuses années, **le stationnement des véhicules de riverains sous les halles sera de nouveau interdit.** Le coût total est de : 420 259,31 € TTC.

LE BÂTIMENT DE LA POLICE MUNICIPALE



COMMENT ENTREtenir MA HAIE ?

Il n'est pas nécessaire de tailler sa haie tous les ans, tant qu'elle n'empiète pas sur le domaine public ou chez le voisin. Dans le cas où un entretien régulier est nécessaire, **une haie se taille une à deux fois par an au maximum.**

Les deux tailles de la haie doivent avoir lieu entre le 15 août d'une année et le 15 mars de la suivante.

En effet, **il est interdit de tailler ses haies du 15 mars au 15 août.** Cette disposition a été prise **pour protéger les oiseaux qui y font leur nid.** En effet, près de 32% des espèces nidificatrices sont aujourd'hui menacées d'extinction. A noter qu'il faut éviter de tailler sa haie par forte chaleur ou par froid intense, les deux cas peuvent porter préjudice à la santé de la haie.

Avant de tailler sa haie, vérifiez l'absence de nids dedans. Dans le cas d'un nid d'oiseau, il vaut mieux ne pas tailler la haie. Si vous n'avez pas le choix, ne taillez pas la portion où le nid se situe. **Dans le cas d'un nid de frelon, ne surtout pas tailler la haie car les frelons risquent de vous attaquer.** Prévenez la mairie (05 46 05 07 27) qui vous donnera une liste d'entreprises agréées pour évacuer les nids.

Une fois la haie taillée, les déchets de coupes doivent être compostés ou broyés. Vous pourrez ainsi recycler les produits de la taille de la haie pour enrichir votre jardin. Si vous n'avez pas la possibilité de composter ou de broyer, il faut amener les résultats de la coupe en déchetterie.

Pour rappel, il est strictement interdit de brûler ses déchets végétaux, ainsi que de les déposer dans la nature. Dans les deux cas, il s'agit de facteurs aggravant les risques d'incendie. C'est pourquoi, ils sont punis d'une amende pouvant aller jusqu'à 750 euros pour le brûlage des déchets, et 1500 euros pour un dépôt sauvage.

SÉCURITÉ, VÉGÉTATION ET ÉLAGAGE.

Le propriétaire de végétation qui causerait des dégâts sur le réseau électrique pourra voir sa responsabilité engagée en cas de dommage.

Le Maire, en vertu de ses pouvoirs de police est fondé à rappeler leurs obligations aux propriétaires :

- Le propriétaire peut réaliser lui-même l'élagage ou faire appel à une entreprise agréée de son choix et à ses frais. Dans certains cas, Enedis peut intervenir par mesure de sécurité.

RÈGLES DE SÉCURITÉ :

- Ne jamais toucher une ligne, même un câble isolé.
- Ne pas s'approcher, ni approcher d'objet à moins de 3 mètres des lignes.
- Ne jamais toucher un arbre dont les branches sont trop proches d'une ligne.
- Ne jamais toucher une branche tombée sur une ligne.

CONSEILS :

1. Ne plantez pas sous les lignes.
2. Entretenez la végétation avant qu'elle ne soit trop près des lignes.
3. Vérifiez que votre assurance "responsabilité civile" prend bien en compte les dommages susceptibles d'être causés par les arbres dont vous êtes le propriétaire.

Rappel :

"Seront punis d'amende prévue pour les contraventions de la cinquième classe ceux qui, en l'absence d'autorisation, auront établi ou laissé croître des arbres ou haies à moins de deux mètres de la limite du domaine public routier".

En tout état de cause, les branches et racines des arbres qui avancent sur l'emprise des voies publiques doivent être coupées à la diligence des propriétaires ou exploitants, **dans les conditions qui sauvegardent la sûreté et la commodité du passage.**



LE SERVICE ESPACES VERTS / ENVIRONNEMENT À L'HONNEUR...

Les services techniques mais plus particulièrement le service Espaces Verts / Environnement **piloté par Alexis TOURTELOT** et son équipe de jardiniers, améliorent, aménagent, entretiennent et créent de nouveaux espaces paysagers à Saint-Georges.

Effectivement, **l'ensemble des 7 jardiniers et un apprenti**, œuvrent au quotidien sur les espaces verts et les espaces naturels afin d'améliorer le cadre de vie des St-Georgeaises et St-Georgeais.

Ils ont aussi le **soutien des équipes d'insertion** qui font un travail remarquable, au niveau du désherbage manuel de tous les massifs de vivaces et d'arbustes. Ils assurent aussi le débroussaillage de certaines parcelles difficilement accessibles avec des engins mécanisés.

LES ACTIONS MENÉES

L'HIVER

C'est la période du repos végétatif pour les plantes et les arbres, **c'est le meilleur moment pour planter, tailler, nettoyer et désherber manuellement les espaces arbustifs.**

Nous avons établi un plan de gestion au niveau du patrimoine arboré ce qui nous permet un meilleur suivi sur l'état général de nos arbres, avec la mise en place d'expertise si nous avons un doute sur un arbre.

Un arbre abattu = un arbre replanté

Une campagne de taille, d'élagage, de nettoyage de pins est organisée tous les ans. Les branches sont souvent broyées sur place puis remises au sol comme paillage sur les massifs de vivaces, arbustes afin d'apporter de la matière organique, de diminuer les arrosages et la pousse des adventices.

Jean-Noël GAUVIN (Responsable des espaces naturels) **répondra à vos demandes d'abattage d'arbre**, il sera de bon conseil sur les démarches administratives, il pourra aussi vous faire un "diagnostic" visuel sur l'état général de votre arbre.

Il s'occupe aussi de la **mise en place de pièges pour capturer les reines des frelons asiatiques** et fait intervenir les entreprises spécialisées pour la destruction des nids en été sur les parcelles de la commune.

Jean-Noël fait le lien avec les acteurs du Parc de l'Estuaire et le Conservatoire du Littoral lors d'actions dans la forêt de Suzac. Il pilote aussi le projet d'**éco pâturage sur certaines parcelles avec les Moutonniers de l'Estuaire.**

Le nettoyage de l'île du Lac d'Enlias est réalisé. Le projet de réaménagement de certains ronds-points est en cours. **Nos trois cimetières sont végétalisés** car nous n'utilisons plus de produits phytosanitaires depuis 2011, (adhésion à la Charte Terre Saine).

La commune est labellisée 3 fleurs depuis 2018 et l'ensemble de l'équipe des jardiniers met tout en oeuvre au quotidien pour maintenir cette reconnaissance. Le jury des Villes et Villages Fleuris se déplacera cette année à Saint-Georges de Didonne.

Nous créons et aménageons toutes les décorations de Noël sur les différents sites.

LE PRINTEMPS

C'est **la période de tonte des espaces verts, la préparation de tous nos massifs horticoles, le changement du fleurissement hivernal par un fleurissement estival de qualité avec des thèmes de couleurs**, la mise en place de bacs de fleurs en centre ville, le semis de jachères fleuries sur certains sites et au pied de nos jeunes arbres, que nous arrosons les deux premières années **avec de l'eau de pluie recyclée que nous collectons (avec des citernes de 30 000 L chacune) des toits du Centre Technique Municipal.**

LIBÉRATION DE ST-GEORGES DE DIDONNE LE 15 AVRIL 1945.

A l'approche des cérémonies du 80^{ème} anniversaire des débarquements en Normandie le 6 juin 1944 et en Provence le 15 août 1944, un rappel historique sur la libération de Saint-Georges de Didonne s'impose. Hitler s'est suicidé le 30 avril 1945. L'Allemagne a capitulé le 8 mai 1945. St-Georges de Didonne a été libérée le 15 avril 1945 principalement par les forces suivantes à Boubes, St-Georges de Didonne et Vallières :

- Le Bataillon de Marche des Antilles n°5 ou BMA5 du Lieutenant-Colonel Henri TOURTET, mort pour la France à Saint-Georges de Didonne avec 9 de ses compagnons.
- Le Bataillon de Bigorre n°1 des Forces Françaises de l'Intérieur ou FFI de Tarbes, ayant eu deux morts pour la France au Cap de Vallières.
- Le Bataillon de Marche n°2 ou BM2, des Africains de Centrafrique.

à Suzac, Enlias et Plein-été :

- Le 107^{ème} Régiment d'Infanterie 107^{ème} RI, constitué de Francs-Tireurs et Partisans, FTP communistes, de Charente.

Saint-Georges de Didonne est déclarée "ville sinistrée" le 20 juin 1945 et reçoit en 1948 la croix de guerre.



VENEZ DÉCOUVRIR LES ASSOCIATIONS

FORUM DES ASSOCIATIONS

DIMANCHE 8 SEPTEMBRE **10H - 17H**

PARVIS DU RELAIS DE LA CÔTE DE BEAUTÉ

DÉMONSTRATIONS SPORTIVES SUR LA PLAGE
NOMBREUX STANDS ASSOCIATIFS
ANIMATIONS ET COURS INDOOR
RESTAURATION SUR PLACE





Saint Georges de Didonne

ALERTE ENTRETIEN

VOUS CONSTATEZ
 des trous dans la chaussée, des dépôts sauvages,
 un problème d'éclairage public, des encombrants...

CONTACTEZ LE

0805 299 841
Service à appel gratuit

OU
alerteentretien@sgdd.fr

Les services municipaux à votre écoute pour le bien-vivre ensemble

Qui intervient ?

Les agents municipaux du service Cadre de Vie : la Brigade d'Intervention Rapide (BIR) et les référents techniques (voirie, éclairage public, espaces verts, espaces naturels, bâtiments communaux).

Les missions ?

La Brigade d'Intervention Rapide gère les menus travaux d'entretien et la mise en sécurité. Les référents sont chargés de programmer les travaux de voirie, la mise en place du mobilier urbain, l'éclairage public, l'embellissement des espaces verts sur l'ensemble de la commune.

NUMÉROS UTILES

CERA - Assainissement débordement, odeur, bruits de plaque de voirie :
05 46 77 99 17 - 24h/24 - 7j/7

SEPPA - Eau potable : **05 82 91 35 02**

ERDF - En cas d'urgence
09 726 750 17 24h/24 - 7j/7

DÉPANNAGE GAZ : **0800 47 33 33**

CARA - Lutte contre les nuisibles, collecte des déchets : **05 46 39 64 64**



Comme de coutume, le repas de nos aînés était un rendez-vous attendu ! C'était la fête les 31 janvier, 7 et 14 février 2024 au Relais de la Côte de Beauté à Saint-Georges de Didonne. De belles journées constatées sur les visages des 309 Aînés qui ont répondu présents à cette invitation. L'occasion de se retrouver pour des moments d'échanges et de convivialité.



Nous tenons à remercier vivement l'équipe du CCAS et tous les intervenants qui ont permis la réalisation de ces délicieuses journées.

L'heure CIVIQUE

SAINT-GEORGEAISE

Elle s'est invitée aux tables de nos Aînés et a permis à 8 personnes d'être véhiculées aux festivités. Merci à nos volontaires très présents sur notre Commune, qui n'attendent que de nouvelles missions.



- Alors n'hésitez pas, vous avez besoin :
- d'un petit service (bricolage, jardinage, être véhiculé, se faire accompagner aux courses...);
 - d'une aide ponctuelle (informatique, soulager un aidant...);
 - de visites de courtoisies ;
 - de promenades,
 - ou tout simplement de partager un moment amical !



Le CCAS est à votre disposition pour plus de renseignements et pour recueillir vos demandes de missions au 05 16 65 10 01.

Le CCAS est à votre disposition pour plus de renseignements et pour recueillir vos demandes de missions au 05 16 65 10 01.

VOUS HABITEZ SAINT-GEORGES DE DIDONNE DEPUIS JUIN 2023

VENDREDI 28 JUIN À 18H
SALLE BLEVE
RELAIS DE LA CÔTE DE BEAUTÉ

INScrivez-vous via le site internet de la ville
www.saintgeorgesdedidonne.fr/nouveaux-arrivants/
DATE LIMITE D'INSCRIPTION
VENDREDI 7 JUIN
(merci de préciser le nombre de personne)



Panneau Pocket Découvrez l'application

l'actualité de votre commune en temps réel et entre 3 clics

Gratuit, sans création de compte, sans récolte des données personnelles



- 1 Téléchargez l'application "Panneau Pocket"
- 2 Recherchez votre commune
- 3 Cliquez sur le cœur pour l'ajouter à vos favoris et recevoir les notifications

Disponible sur Smartphone, tablette et ordinateur
app.panneaupocket.com



OBLIGATIONS DE LA LOI SOLIDARITÉ RENOUVELLEMENT URBAIN

Le parc social sur la commune de Saint-Georges de Didonne à l'inventaire du 1^{er} janvier 2023 **comptabilise 196 logements sociaux**. Toutefois, des autorisations de construire ont été délivrées, pour lesquelles les chantiers n'ont pas encore démarré mais sont imminents et doivent produire **88 logements sociaux supplémentaires**.

Le Plan Local d'Urbanisme modifié le 14 septembre 2023 a identifié un gisement de foncier total permettant la réalisation de 295 logements sociaux au travers d'Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP) et des secteurs dans lesquels les programmes doivent contenir un pourcentage de logements sociaux obligatoire.

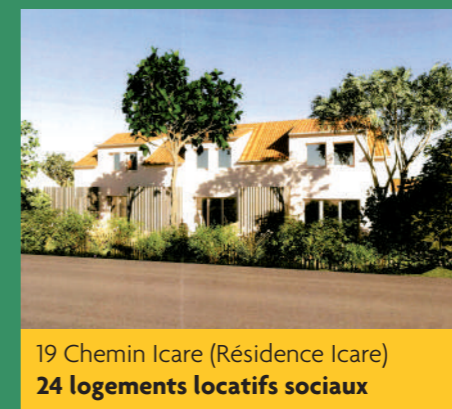
Au 1^{er} janvier 2023, au CCAS de la commune, 78 demandes de logement ont été enregistrées et leur profil s'établit ainsi :

- 19 dossiers pour des retraités, 29 pour des actifs, 30 des inactifs (minima sociaux, allocation chômage etc...) 57 dossiers pour la tranche d'âge 18 à 60 ans et 21 pour les plus de 60 ans.
- 65 dossiers pour des personnes seules et 13 dossiers pour des couples.

Depuis le 1^{er} janvier 2018, le contingent préfectoral (25 % du flux d'attribution pour les ménages prioritaires + 5% au plus pour les fonctionnaires) est délégué aux bailleurs sociaux. Dans ce mode de gestion, l'État ne propose plus de

candidatures en commission d'attribution, mais **c'est le bailleur, par délégation, qui propose des ménages prioritaires pour l'État**.

Les opérations ont pu avancer et devraient permettre de voir les premières livraisons dans les mois à venir :



La commune de Saint-Georges de Didonne est soumise aux obligations de la loi **SRU** (Solidarité et Renouvellement Urbain) depuis 2007. **Avec 5.75 % de logements sociaux au sein de ses résidences principales pour un objectif de 25 %**, la dynamique de rattrapage sur notre territoire reste encore à parfaire. Au fil du temps, l'accès au logement est devenu un enjeu majeur, notamment pour une population aux revenus plus modestes avec pour effet, une difficulté à créer une véritable mixité sociale et inter-générationnelle sur Saint-Georges de Didonne. De plus, soumis à une temporalité spécifique liée à l'activité touristique, **la commune est confrontée**

à la problématique du logement saisonnier avec des besoins avérés, comme sur l'ensemble de la côte et qui sont difficiles à solutionner. **Pourtant les élus Saint-Georgeais sont porteurs d'une volonté politique forte pour rattraper le retard en production de logement social et tendre vers l'objectif fixé par l'État**. Et les premiers efforts commencent enfin à se lire dans les chiffres de réalisation sociale (entre le temps de la maîtrise foncière souvent très long jusqu'aux recours purgés, la livraison des logements sociaux et le décompte à l'inventaire SRU au 1^{er} janvier de l'année suivante). **Il peut donc se passer 4 à 6 ans...**

Ce qui explique les retards cumulés dans le rattrapage des logements sociaux (plusieurs bilans triennaux sont parfois nécessaires pour voir aboutir les projets...).

A titre d'exemple, une déclaration d'utilité publique portée par l'Etablissement Public Foncier de Nouvelle Aquitaine (EPFNA) dont l'enquête publique s'est déroulée en janvier 2019, pour trois sites, commence juste à permettre d'imaginer des cahiers des charges à proposer à des opérateurs. En outre, les bailleurs sociaux se heurtent à cette problématique pour concrétiser les petites opérations.



LE NAUTILUS MARCHÉ COUVERT MUNICIPAL

LE NAUTILUS VOUS ACCUEILLE
JUSQU'AU 30 JUIN de 8h à 12h du mardi au dimanche

CET ÉTÉ, C'EST TOUS LES JOURS !
JUILLET - AOÛT DE 8H À 13H
y compris les jours fériés dont les lundis



UN TOURNOI DE TENNIS HOMOGENE ET DE GRANDE QUALITE

Le Tennis Club de Saint-Georges de Didonne a organisé son tournoi OPEN d'hiver au Complexe Colette Besson. En accueillant **116 compétiteurs** avec des tournois pour les féminines et les hommes, le Tennis Club a offert un tournoi varié et accessible au plus grand nombre **de 14 ans jusqu'à 82 ans**. Lors des remises des récompenses, **le président Michel Darcy** s'est réjoui de la présence de Mm. **François Richaud**, Maire de Saint-Georges de Didonne, **Patrick Poncet**, élu chargé des Sports et **Patrick Vallina**, Président du Comité Départemental de tennis 17.



Il a insisté sur la grande qualité du tournoi et a remercié les participants, les bénévoles du club et les partenaires qui ont offert de nombreux lots. Le Président du Comité Départemental a souligné son plaisir d'être présent à cette manifestation, au regard de son appartenance au Tennis Club de dans les années 80.

Monsieur le Maire a également évoqué son plaisir de partager ces instants sportifs conviviaux. **Il a confirmé le prochain "rafraîchissement" du club-house** et a fait un point sur les évolutions à moyen et long terme du complexe sportif au regard des difficultés géologiques du site.

L'ŒIL D'ARTISTE SAINT-GEORGEAIS

L'Œil d'Artiste est une association culturelle locale régie par la loi de 1901. Depuis sept ans, elle accompagne les artistes dans la promotion de leur travail, elle offre à tous les publics un accès à l'art et aide les collectivités locales dans leur mission culturelle. Voici la suite de son programme 2024 :

- Expositions d'huiles, acryliques et sculptures au Palais de Royan du 22 avril au 5 mai.
- Visites d'ateliers d'artistes en pays Royannais et sur le bassin de Marennes, les 8, 9 et 10 mai.
- Exposition de peintures, sculptures et créations d'art dans les Jardins de la Mer à Royan (date à confirmer).
- Exposition d'huiles, acryliques et sculptures au Château d'Oléron du 12 au 25 août.
- Exposition de pastels et aquarelles au Palais de Royan du 18 au 30 août.
- Exposition de Noël (peintures, sculptures et créations d'art) au Palais de Royan (date à confirmer).

Contact : contact@loeildartiste.fr - www.loeildartiste.fr
Facebook : [loeildartiste](https://www.facebook.com/loeildartiste) - Instagram : [v.a.c.cdb](https://www.instagram.com/v.a.c.cdb)

LE CHŒUR DE L'ESTUAIRE

Le Chœur de l'Estuaire poursuit son travail pour son **concert de fin d'année, le 23 juin 2024, en l'église de St-Georges de Didonne**. 60 choristes répètent tous les mercredis dans la salle panoramique du Relais de la Côte de Beauté. Au programme : l'Exsultate, le Dies irae et le Healing Light de Karl Jenkins, l'Alleluia de Buxtehude, le Locus Iste d'Arvo Pärt, et le Requiem de Von Suppé. L'ambiance y est chaleureuse, et nonobstant studieuse.

LA RECETTE DE L'ÉCHO...

Saint
Georges
de Didonne

LE TABOULÉ FRAÎCHEUR



INGRÉDIENTS

- 200g de semoule ou de boulgour
- 100g de petits pois frais écosés
- 1 petite botte d'asperges vertes
- 100g de haricots verts plats
- 4 feuilles de menthe
- 2 branches de persil plat ou frisé
- 1 citron vert
- 1 gousse d'ail
- 1 oignon blanc frais
- 3 cuil d'huile d'olive
- gros sel, poivre, sel

Faire cuire la semoule (verser de l'eau chaude salée sur la semoule jusqu'à sa hauteur, filmer le plat et attendre 15 mn) ou faire cuire le boulgour (jeter le dans l'eau bouillante salée durant 10 mn, puis égoutter). Faire cuire dans de l'eau salée les petits pois (8mn), les asperges (10mn), les haricots plats (8mn). Égoutter, passer sous l'eau froide et réserver. Emincer l'ail, l'oignon blanc avec un peu de vert, la menthe, le persil. Mettre dans la semoule ou le boulgour. Mélanger le tout avec l'huile d'olive et le jus de citron vert. Couper les asperges en petits morceaux (garder les pointes pour la déco), couper les haricots plats en petits morceaux. Verser le tout dans le taboulé avec les petits pois et remuer. Ajouter les pointes d'asperges au-dessus et laisser au frais jusqu'au service. Idéal avec un poisson blanc, un blanc de volaille au citron. Bon appétit avec les produits du marché.



8^{ème} MARATHON ROYAN U CÔTE DE BEAUTÉ



La 8^{ème} édition du Marathon Royan U Côte de Beauté se déroulera le samedi 25 mai entre les communes de Royan, Vaux-sur-Mer et Saint-Georges-de-Didonne. L'événement rassemble chaque année de plus en plus de participants. L'année 2024, s'annonce sous les meilleurs auspices ! En effet, nous constatons une crois-

sance de plus de 78% des inscriptions par rapport à 2023. Le parcours restera le même que les années précédentes et les habitants de la commune pourront encourager les marathoniens et semi-marathoniens qui évolueront devant la plage. Un grand ravitaillement sera positionné à côté du carrousel avec une animation musicale à proximité.

Les axes routiers seront libérés au plus tard vers 13h30. Pour toutes les personnes devant se déplacer avant, l'application Waze, partenaire de l'événement, figurera tous les axes routiers fermés et vous donnera les déviations à emprunter.

Pour toutes les familles avec enfant, sachez que plusieurs courses sont proposées à destination des drôles et des drôlesses, le vendredi 24 mai au soir. Elles se dérouleront le long de la plage de la Grande Conche à Royan à partir de l'esplanade Kerimel de Kerveno. Ces 5 courses s'adressent à **des enfants entre 4 et 15 ans** et permettront de soutenir financièrement deux associations caritatives en lien avec le monde de l'enfance : Vag d'Espoir et Kiwanis Royan Côte de Beauté.

Sportivement, l'équipe du Marathon Royan U Côte de Beauté

Le cracheur de feu du ENLIAS MODEL CLUB

Dans la mémoire collective le "Spitfire" ou "cracheur de feu" est avant tout le célèbre avion de chasse britannique le plus utilisé pendant la 2^{ème} guerre mondiale. Dans un domaine beaucoup plus pacifique, le Spitfire est aussi un ancien bateau hors-bord de course.

A partir de plans, publiés pour la première fois en 1956, et d'un kit, Stéphane A., membre du Enlias Model Club, a construit une maquette de 58,5 cm de long, 26 cm de largeur pour un poids de 1200 g. Cette construction méticuleuse composée de pièces d'acajou et de bouleau soigneusement ajustées est



motorisée par un véritable hors-bord !

Dans la réalité, ce bateau de compétition spectaculaire, piloté soit à genoux, soit allongé, ou encore assis, possède une coque rapide qui atteint plus de 150 km/h. Dès 1917, le premier moteur hors-bord est mis au point, ce qui favorise le développement du motonautisme.

Pendant l'entre-deux-guerres, des courses avaient lieu à Port-d'Envaux, sur la Charente, en aval de Saintes.

Rencontres les mercredis et samedis après-midi ou virtuellement sur facebook : enliasmoclub

DIDONNE-BOUBE

Didonne-Boube a le plaisir d'organiser cette année une nouvelle manifestation : **LA CAGOUILLADE.** Deux cagouillades sont prévues, après les traditionnelles pétanques de l'été, place des Cagouilles.

Résa le 8 & 9 juillet place de la Résistance de 9h à 12h

- Le mercredi 10 juillet à 19h

Résa le 5 & 6 août place de la Résistance de 9h à 12h

- Le mercredi 7 août à 19h

Inscrivez-vous ! 15 euros/pers.

Le groupe folklorique "Les cagouillards" sera présent pour animer ces deux soirées.

Contact : Philippe Allaire - 06 89 78 34 02

ORCHESTRE D'HARMONIE DE ST-GEORGES DE DIDONNE

CONCERTS EN PLEIN AIR À SAINT-GEORGES DE DIDONNE
30 juin et 7 juillet 2024 à 11h



L'Orchestre d'Harmonie de St-Georges-de-Didonne, composé d'une quarantaine de musiciens se produira les dimanches 30 juin et 7 juillet à 11h, sur le **Parvis du Relais de la Côte de Beauté.** Au programme, œuvres variées et créations originales pour orchestre d'harmonie.

Concerts gratuits - Contact : ohsgdd@gmail.com

SOUVENIRS DES VOYAGES SCOLAIRES À GAIENHOFEN

Étant devenu une réussite, le jumelage de Saint Georges de Didonne-Gaienhofen, de profonde amitié entre les habitants et notamment d'en-

seignants de ces deux communes, on décidait, en 1987, 89 et 91 que les élèves de CM2 de l'école La Fontaine partiraient une dizaine de jours à Gaienhofen, en accord avec la municipalité de M. Martel et le soutien du comité de jumelage. A chaque voyage, les enfants étaient accueillis par le maire, M. Hensler et par le

directeur des écoles M. Möglich. Ils furent hébergés dans un joli chalet à la frontière suisse et leurs jour-

nées étaient bien remplies. Beaucoup se souviennent encore des excursions aux chutes du Rhin, des sorties en téléphérique à l'Eben Alp, des visites de châteaux

et de villages remarquables, des jeux avec les élèves de Gaienhofen, des sorties sur le lac de Constance, etc. Les albums souvenirs sont pleins de ces moments de joie et de partage qu'ont connus nos élèves.. (qui se reconnaîtront sur la photo).

Photo de J. Rabion, ancien directeur de l'école La Fontaine



(devenue Jean Zay 2)

jumelagesgdd@outlook.fr

DEPARTEMENTALE COUPE DE FRANCE
BEACH TOURNOIS

17110 ST GEORGES DE DIDONNE

VOLLEY ATLANTIQUE CLUB

M9 M15
M13 M18
SENIORS LOISIRS



VOLLEY ATLANTIQUE CLUB
CÔTE DE BEAUTÉ

LES ENTRAÎNEMENTS SONT ACCESSIBLES POUR TOUT LE MONDE DE 7 À 77 ANS.
NOUS PROPOSONS DIFFÉRENTS ENTRAÎNEMENTS:

- LE MARDI ET VENDREDI DE 18H À 23H.
- LE MERCREDI DE 18H À 19H.
- LE SAMEDI DE 10H À 12H.

POUR PLUS D'INFORMATIONS, CONTACTEZ NOUS !

Christophe PERRON - 29 rue Jarousseau

06 61 80 39 02 - mail : vaccdb@outlook.fr

Facebook : VolleyballAtlantiqueClub / Instagram : v.a.c.cdb

CHORALE LA-MI-VOIX

Pour fêter les 20 ans de la chorale créée en 1994 par Maryvonne et Guy Jumeau, nous préparons **un concert** qui aura lieu **le 2 Juin à 16h dans la salle bleue du Relais de la Côte de Beauté** avec notre programme enrichi de nouveaux chants : classique, gospel et contemporain sous la direction de notre cheffe de chœur Edwige AGNUS de Corme Royal qui dirige également 4 autres chorales

Nos répétitions ont lieu tous les mardis soirs de 17h30 à 19h30 dans la salle panoramique du Relais de la Côte de Beauté.

Après le Forum des Associations, en septembre dernier, nous avons

eu le grand plaisir d'enregistrer une vingtaine de nouveaux chanteurs venus compléter nos pupitres, ce qui porte notre groupe à **70 choristes**.

Venez nombreux partager avec nous un moment enchanté
Contact : Catherine DROUET, présidente, 06 24 69 50 66

LES BOOBS SAINT-GEORGEAIS



Les Boobs Seins Georgeais enrichit ses propositions d'activités! Après la mise en place depuis Janvier de la Gym Kiné Santé ouvert à tous ses adhérents, un nouvel axe est en gestation via la création d'un atelier Dragon Boat, sport d'équipe de pagaie traditionnel Chinois. L'équipage de ce bateau de 8 mètres est composé de 10 pagayeurs, un barreur et un tambour.

Les Boobs souhaitent rassembler les membres de l'association touchés par le cancer du sein et constituer une équipe soudée autour de cette nouvelle activité. Il est démontré que les mouvements nécessaires à la pratique du Dragon Boat apportent d'énormes avantages. Outre les bienfaits physiques tels que l'amélioration de la force musculaire et de la condition physique, l'aspect collectif de ce sport offre un soutien émotionnel considérable. C'est un moyen puissant de renforcer la confiance et la camaraderie.

L'association couvre une partie des frais grâce aux bénéfices de la Course La Sein Georgeaise, les adhésions et les dons. Elle peut compter sur le soutien de la CARA et notre commune.

Les Boobs restent toutefois à la recherche de sponsors. Vous êtes une entreprise ou une organisation susceptibles de soutenir cette noble cause ?

Contactez-nous : Facebook, Instagram
lesboobs.seinsgeorgeais@gmail.com

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION ROYAN ATLANTIQUE La marque Royan Atlantique, une nouvelle marque de territoire

Notre marque de territoire, nommée "ROYAN ATLANTIQUE", est un signe, une construction symbolique, capable d'unifier la communication de nos acteurs privés et publics en la fixant dans une vision commune.

C'est une signature, un engagement pour partager, ensemble, la promesse de rendre plus lisible et plus puissante, l'image du territoire.

ROYAN ATLANTIQUE

" Une terre littorale capable de nourrir ses habitants autant par l'action et le projet que par le loisir et le repos. "

RACONTER LA MARQUE

Raconter la marque Royan Atlantique, c'est en devenir acteur. C'est la faire vivre, la faire rayonner.

- Pour afficher son appartenance au territoire et enrichir son image
- Pour bénéficier de la notoriété du territoire pour promouvoir son activité

Rendez-vous sur marque.royanatlantique.fr

QUI PEUT DEVENIR ACTEUR DE LA MARQUE ?

- Tous ceux dont l'activité contribue au rayonnement de Royan Atlantique : entreprises, associations, collectivités...
- Les personnes ayant un lien avec le territoire, qu'elles soient implantées ici ou ailleurs.
- Les organisateurs de grandes manifestations sportives, culturelles ou économiques qui font l'objet d'une convention.
- Les opérateurs touristiques ou économiques.

POURQUOI DEVENIR ACTEUR DE LA MARQUE ?

- Pour participer à une démarche collective qui profite à tous

Édition 2024

La CARA vous invite à partager l'un de nos

Apéros compost'

À 12h00

POUR VOUS INITIER AU COMPOSTAGE

05 mai Meschers-sur-Gironde
La Maine Repos (derrière la mairie)

25 mai Médis
Jardins de la mairie

5 avril Arvert
Parc de loisirs

3 mai St-Georges-de-Dne
Le lac d'Enlhas

24 mai Vaux-sur-Mer
Parc de la mairie

7 juin Sablonceaux
Rue de l'Abbaye

21 juin Semussac
Esplanade du champ de foire

8 septembre Étoules
Devant la salle La Périade
chemin de sable

27 septembre La Tremblade
Hôt Rousselot

18 octobre Mornac-sur-Seudre
Les Jardins partagés Lieu-dit La Marvoux

Ateliers gratuits et ouverts à tous !
Inscription obligatoire
au 05 46 39 64 64 ou service-dechets@agglo-royan.fr

L'OFFICE DE TOURISME COMMUNAUTAIRE

Pour célébrer ses 40 ans de bons et loyaux services envers notre commune, nos habitants et nos visiteurs, Patricia Camilleri se confie à nous : "Le 1^{er} Février 1984, je faisais mes premiers pas dans le Syndicat d'Initiative de Saint-Georges de Didonne.

40 ans se sont écoulés et le Syndicat a bien évolué. J'ai vu et connu tous les changements, les nombreux présidents et directeurs qui se sont succédés de la petite association Loi 1901 à l'Office de Tourisme Communautaire. Tout au long de ces années, j'ai vécu une belle expérience professionnelle, j'ai eu la chance de rencontrer de très belles personnes qui ont tellement enrichi ma carrière et qui m'ont inculqué des valeurs.

J'apprécie toutes les collègues avec qui je travaille encore, les anciennes toujours présentes qui m'apportent l'envie et la motivation et qui me font confiance, ceux et celles qui sont partis et qui m'ont apporté leur soutien dans les moments difficiles, mais aussi l'amitié et les franches parties de rigolade. J'ai accueilli des milliers de touristes, des sympathiques, des réfractaires, mais toujours avec le sourire. La passion de mon métier, mon dynamisme, ma spontanéité et mon côté humain, m'ont même permis de tisser des liens avec certains d'entre eux. Maintenant, il est temps pour moi de transmettre mes connaissances, mon savoir à ma collègue **Stéphanie** qui s'investit déjà énormément auprès des associations et de la commune de Saint-Georges de Didonne."

Stéphanie Ferreira a rejoint les rangs de l'OTC en 2018, d'abord à Mornac, puis Royan, Meschers et maintenant St-Georges de Didonne depuis le 1^{er} décembre 2023. Chez nos voisins de Meschers, elle a participé à la vie communale en coopérant avec les associations et les commerçants. Elle va pouvoir mettre à profit son expérience pour le développement de notre commune. Elle s'occupe d'ores-et-déjà de la page Saint-Georges de Didonne Tourisme suivie par 22 000 personnes.

LES MISSIONS DE L'OTC

L'Office de Tourisme Communautaire est un outil au service de

l'animation et du développement de l'ensemble du territoire. Il se positionne comme **un outil de développement local doté d'une stratégie communautaire.**

L'accueil des visiteurs :

- Accueillir et informer les clientèles.
- Commercialiser, valoriser et mettre en scène l'offre du territoire et des professionnels.

L'accompagnement des professionnels :

- Renforcer les partenariats avec les acteurs économiques et socio-professionnels pour développer une offre qualitative.

L'attractivité du territoire :

- Accompagner les collectivités dans la mise en oeuvre de la stratégie touristique communautaire.
- Soutenir des événements à vocation touristique, promoteurs de l'image de la destination.

NOUVELLE MARQUE ! ROYAN ATLANTIQUE

Notre nouvelle marque de territoire, c'est avoir l'ambition de se réinventer pour renforcer l'attractivité du territoire et de se libérer du cliché de la villégiature balnéaire, pour s'affirmer comme une terre de bord de mer. Une terre de bord de mer, calé entre deux estuaires, étonnante, active, énergique. Une terre où l'on peut grandir et se développer, s'installer et s'investir.

Pour résumer : avec notre nouvelle marque "Royan Atlantique", on change d' !R

Plus d'informations sur marque.royanatlantique.fr

Horaires Bureau d'Information Touristique

Mai-Juin-Septembre :

Lundi au Dimanche 9H/12H30 et 14H/18H

Juillet-Août :

Lundi au Dimanche 9H/13H00 et 14H/19H

Tout en 1 clic sur :

royanatlantique.fr

Agenda - Boutique - Billetterie - Infos Locales - Sorties



Histoire, se sOuvenir...

110^{ème} anniversaire du début de la Grande Guerre 1914 – 1918

Les années marquant les "dizaines" sont toujours des années propices à susciter la mise en perspective des événements et de se pencher sur le passé.

La Ville de Saint-George de Didonne, souhaite partager avec les lecteurs de l'Echo le rappel du souvenir des hommes de notre commune, qui se sont engagés dans le premier conflit mondial, et qui ont fait le sacrifice suprême de leurs vies. Au delà de mentionner leurs noms, leurs grades, leurs régiments, navires et force aérienne, leurs combats, nous avons la volonté de faire revivre leurs visages, leurs familles, des anecdotes, avec l'aide de leurs héritiers qui voudront bien contribuer à cette oeuvre de mémoire collective, et, qui nous apparaît indispensable. Nous souhaitons que cette oeuvre de mémoire puisse se prolonger jusqu'en 2028. En effet, il est à noter que, dans ce premier conflit mondial, le dernier Saint-Georgeais, mort pour la France, s'est éteint le 10 novembre 1918, la veille de l'Armistice.

Ainsi, comme tant de nos contemporains, nous avons vécu, notre enfance et notre jeunesse, dans



l'évocation du souvenir de ceux qui ont donné leurs vies pour la Patrie. Toutes les familles françaises ont été touchées.

Les survivants de ce conflit, qui fit plus d'un million trois cent mille morts, cachant leurs blessures, physiques et psychologiques, ont su, par leurs récits, maintes fois répétés, nous les faire connaître et aimer. Nous nous en souvenons aujourd'hui.

M. Georges Emes-Jarousseau nous a communiqué une photo de son grand-oncle, Louis René Emes-

Jarousseau. Appelé au service militaire, qui s'est appliqué en France de 1905 à 1907, il rejoint l'armée en 1914, puisqu'il est né le 8 juin 1894. Il est donc de "la classe 1914".

Il va servir dans l'arme du génie et combattre, à partir du 3 août 1914, l'invasion du sol français par les forces de l'empire allemand. A partir du 17 février 1915, il combattra aux Éparges (Meuse, proche de Saint Mihiel), jusqu'à l'issue de cette grande bataille (fin avril 1915), participant à la construction, les réparations des tranchées, le creusement des sapes pour y enfouir des mines. Après trois mois de combats extrêmes, il succombe le vendredi 16 avril, "tué à l'ennemi". Son nom figure sur le Monument aux Morts de notre commune.

Sur cette photo, prise en 1914 à l'occasion d'une permission, Louis-René Emes-Jarousseau (à gauche) pose en compagnie de son cousin André Robin, né le 15 mai 1893. Pour la photo, ce dernier, matelot chauffeur mécanicien a revêtu un uniforme de l'armée de terre. Il fera partie des 648 marins, disparus dans le torpillage du cuirassé Sutfren, par le sous-marin allemand U52, le 26 septembre 1916 au large des côtes du Portugal

Source : Georges Emes-Jarousseau

Spectacles et Animations de l'été 2024

La programmation estivale s'achève. Elle décline tous les genres musicaux tant prisés par notre public de résidents et d'estivants Saint-Georgéais. Cependant, et compte tenu de l'organisation des jeux olympiques à Paris, certains événements majeurs n'auront pas lieu. En effet, feux d'artifice, drones et autres grandes manifestations ne pourront être présents faute d'encadrement sécuritaire (policiers, agents de sécurité...)

De belles nouveautés vous attendent en Juillet - Août 2024 Place de Verdun (église) et place du Relais de la Côte de Beauté.

Saint
Georges
de Didonne

20 TERRE DE JEUX 24

En collaboration avec le service des Sports, le service Culture et Animations de la ville organisera **DU 26 JUILLET AU 11 AOÛT** la retransmission en direct des cérémonies d'ouverture et de clôture des jeux ainsi que la retransmission quotidienne des événements sportifs

Relais de la Côte de Beauté
de 10h à 23h • Salle Bleue
Entrée libre et gratuite
Le 31 juillet 2024, Saint-Georges organisera ses jeux sur le parvis du Relais de la Côte de Beauté et sur la plage (face au Relais) Toutes les familles sont invitées à participer.

Dès 20h, une auberge espagnole ainsi qu'un DJ clôtureront au stade Colette Besson cette journée qui se veut festive.

RENSEIGNEMENTS

Service des Sport
05 46 05 58 05
sports@sgdd.fr

Service Culture et Animations
05 46 02 67 81
culture@sgdd.fr

AGENDA CULTUREL

avril > juin 2024

N° LICENCE 013768

DIMANCHE 28 AVRIL **SPORT**
Championnat régional de Rollers



9h > 17h
Front de mer
Organisé par
ERRC Rollers

DU JEUDI 9 AU SAMEDI 11 MAI **SPORT**
OPEN DE BLOCKART
Sur la Grande Plage
Organisé par Saint-Georges Voiles

SAMEDI 11 MAI **40 ans du Jumelage, dégustation de bière allemande**



CONCERT JUGENDMUSIKSCHULE HÖRI, Markus Müller

10h - 13h / Place de Verdun
Organisé par le comité de jumelage



DIMANCHE 12 MAI **VIDE-GRENIERS**
à domicile - 8h > 20h
Place de la Résistance
Organisé par l'association Didonne Boube

SAMEDI 18 MAI **CONCERT DUO MANELY**



11h - Place de Verdun
Organisé par l'association Fêtes et Animations

DIMANCHE 19 MAI **EXPOSITION DE CARTES POSTALES**
9h > 18h - Place de la Résistance
Organisée par l'association Didonne Boube



DIMANCHE 19 MAI



CONCERT BRUNO PAPOT
11h / Place de Verdun
Organisé par l'association Fêtes et Animations

VENREDI 24 MAI



CABARET JOUR DE FÊTE
20h30 Salle Bleue Relais de la Côte de Beauté
Entrée : 12 €
Renseignement & Réservation au 05 46 02 67 81
Organisée par la Ville

SAMEDI 25 MAI



CONCERT LIONEL EVANS
11h / Place de Verdun
Organisé par l'association Fêtes et Animations

SAMEDI 25 MAI



SPORT 8^{ème} édition du MARATHON ROYAN U CÔTE DE BEAUTÉ
Entre les communes de Royan, Vaux-sur-Mer et Saint-Georges de Didonne.
Départ donné à 7h30, place Charles De Gaulle à Royan.

DIMANCHE 26 MAI

ANIMATION FÊTE DES MÈRES
11h / Accordéon en Centre-Ville
Organisée par l'association Nouvel Élan des Commerçants

VENREDI 31 MAI

ANIMATION FÊTE DE QUARTIER
19h avec animations
Place de la Résistance
Organisée par l'association Didonne Boube

SAMEDI 1 JUIN



CONCERT CLÉMENCE & FRANCK LORENZO
11h / Place de Verdun
Organisé par l'association Fêtes et Animations

SAMEDI 1 JUIN

SOIRÉE JEUX
19h30 > 22h30 - Salle Panoramique Relais de la Côte de Beauté
Organisé par la Ville

SAMEDI 1 DIMANCHE 2 JUIN



SPORT Coupe Open Beach Nouvelle Aquitaine Ultimate frisbee
Samedi de 10h à 18h
Dimanche de 9h à 16h
Grande plage
Organisée par Seagull Island Ultimate

DU VENDREDI 7 AU DIMANCHE 9 JUIN



Festival Glisse & Nautisme
Grande plage et village début du Boulevard de la Côte de Beauté
Organisé par Saint Georges Voiles

SAMEDI 8 JUIN



CONCERT KATE LAUVIA
11h / Place de Verdun
Organisé par l'association Fêtes et Animations

DIMANCHE 9 JUIN

BROCANTE
8h > 18h
Organisée par Football Club de Saint-Georges

DU MERCREDI 12 AU DIMANCHE 30 JUIN



EXPOSITION Christine Paquereau Julien Chevreu
peinture & sculpture sur bois
de 15h à 18h, Galerie d'Art, Relais de la Côte de Beauté
Organisée par la Ville

SAMEDI 15 JUIN



CONCERT ZOÉ KRAFT
11h / Place de Verdun
Organisé par l'association Fêtes et Animations

SAMEDI 15 JUIN

ECLADE DE MOULES
11h > 16h - Allée des buissons Jacquet
Organisé par l'association Didonne Boube

SAMEDI 22 DIMANCHE 23 JUIN

COMMÉMORATION OPÉRATION NODEX
Organisée par Memory Atlantic Group en partenariat avec le Comité des Fêtes de SGDD



Retrouvez tout le programme sur www.royanatlantique.fr/agenda/operation-nodex-saint-georges-de-didonne

NOUVEAUTÉ AU PARC DE L'ESTUAIRE ! EXPOSITION "Revivre, les espèces disparues"

Les Espaces naturels sensibles du Département de la Charente-Maritime fêtent leurs 50 ans.



A cette occasion, le Parc de l'Estuaire, un site du réseau des Échappées Nature, propose à partir de mai 2024 une expérience de mapping vidéo inédite pour découvrir la vie et le destin d'animaux disparus recréés par une technologie immersive. Ce récit poétique et écologique conçu par le Muséum National d'Histoire Naturelle (Paris) et Saola Studio est spécialement adapté pour le Parc. Une voix conte l'histoire de ces espèces et de leurs interactions avec les humains. Cette projection scénographiée originale invite à poser un autre regard sur la fragilité des écosystèmes et sur les bonnes pratiques dont on peut s'inspirer.



A découvrir aussi le parcours Land Art avec de nouvelles œuvres (10 en tout pour cette dernière année de présentation) et les nombreuses animations, jeux, sorties, chantier participatif... pour tous les âges et tous les goûts dans la nature !

Informations et agenda des animations sur : leparcdelestuaire.com



Emergence 2020

LA VIE EST BELLE À ST-GEORGES...

Finances : La pratique municipale actuelle est susceptible de fragiliser durablement les finances de la ville. Après quatre ans de mandat, la série des dépenses inutiles est estimée à plusieurs millions d'euros. Cette attitude entache la confiance des habitants ; nous sommes loin, en effet, d'une gestion en bon père de famille. **L'absence d'évaluation des risques financiers liés aux différents projets souhaités** par l'équipe en place ne garantit en aucun cas l'efficacité des décisions administratives et financières. Le rôle des élus de l'opposition est alors de contrôler la pertinence de l'action municipale et d'alerter les citoyens, comme nous le faisons régulièrement.

Travaux : Après avoir fait un tour d'horizon des différents projets (création d'un cabinet médical, aménagement du boulevard de la Corniche, etc...), nous avons pu constater **le manque d'études approfondies sur ces projets et l'absence de planification financière réaliste**. Le recours tardif à

la recherche de subventions se solde aujourd'hui par de nombreux échecs. Ce tour d'horizon a mis en lumière le besoin d'une gestion plus cohérente et mieux anticipée par la ville. Il aurait fallu que cette équipe engage, dès 2020 un travail subtil et complexe de comptabilité pour étaler ces travaux sur plusieurs années en y intégrant les contraintes techniques, juridiques et financières. **De nombreux projets ne verront ainsi pas le jour**. Il n'aurait pas fallu attendre les deux dernières années de mandat pour se lancer sur tous les fronts sans aucune conscience des difficultés. **Qu'est devenue la concertation prônée par cette équipe municipale quand elle était en campagne électorale ?**

Les dés sont pipés : Contraindre les élus d'opposition à fournir un article, comme celui que vous êtes en train de lire, un mois et demi avant sa publication dans le bulletin municipal n'est pas équitable. Les dés sont pipés, d'abord parce que notre information manque de fraîcheur et ensuite parce qu'elle permet à la majorité d'y répondre et, ainsi, d'avoir le dernier mot sans



avoir à en débattre. "Ah ! Les méchants élus de l'opposition. Mais pourquoi mettent-ils en évidence les carences de la majorité ?". Voyons, parce que c'est son rôle n'en déplaise à certains et surtout parce qu'il y a de la matière et que nos remarques et propositions sont ignorées ou plutôt méprisées. **Alors oui, la vie est belle à St-Georges de Didonne... lorsqu'il n'y a personne pour montrer ce qu'il y a sous le tapis.**

Nous vivons dans une commune magnifique et nous bénéficions d'un patrimoine naturel exceptionnel. Il est temps de se demander quel est son avenir. Un des trois grands principes d'**Émergence** sera d'en assurer une gestion plus cohérente, accompagnée d'une "vraie" qualité de vie.

*Pour les élus d'Emergence,
Éric Bouquet*

*Suivez l'actualité municipale sur notre blog : www.Emergence17.fr
sur Facebook : Le groupe des conseillers municipaux d'Emergence-Saint-Georgesdedidonne*



Mocqueris depuis plusieurs années, et au Trier (monument aux morts) au moins six, jamais remplacés, un arbre coupé - un arbre planté ! Les faits leur donnent tort. C'est de la poudre aux yeux qui confirme l'incompétence. Personne n'est dupe, sauf eux.

Monsieur Richaud, arrêter de faire de la propagande au travers du bulletin municipal, vous avez "le mot de la majorité" pour vous exprimer et tenez-vous en là parce que vous n'en avez pas le droit ! Utiliser le bulletin à des fins électorales est interdit par la loi. À bon entendeur ...

Les élus Nouveau Cap

2020 Nouveau Cap

ILS SONT DÉJÀ EN CAMPAGNE ÉLECTORALE...

Dans le bulletin municipal de janvier 2024, il est étonnant de lire les projets farfelus de l'équipe municipale en place, alors que leurs promesses électorales ne sont suivies d'aucun effet : "Au dessus de 50K€, nous demandons aux habitants de valider les projets."

Aujourd'hui : c'est NON ! "Quand une pétition de plus de 300 personnes sera actée, nous reviendrons sur le projet." Aujourd'hui : c'est NON !.. Les promesses ne sont pas tenues, et ça tout le monde peut le constater ! En revanche, ils pondent un nouveau

programme, objets de cerveaux déconnectés de la réalité. absurde. Sans qu'aucun projet n'ait été présenté à qui que ce soit, tout cela ressemble à la mise en forme d'un programme électoral pour les élections municipales de 2026. Aucune commission municipale n'a été saisie. C'est (un) bureau municipal moribond qui valide l'impensable et non le conseil municipal ! Incongru. Un parking en lieu et place du complexe Colette Besson (pourquoi ne pas bétonner la plage ?), le transfert des ateliers municipaux dans la zone industrielle : coût 4 millions, d'après les études, plus de 6 millions d'euros. Ils plantent soi-disant des arbres, mais il en manque une dizaine avenue

Saint-Georges Union 2020

RAS LE BOL DES MENSONGES ET DES ÉGOS SURDIMENSIONNÉS

S'ENGAGER en politique, ce n'est ni pour la gloire, ni pour flatter son égo, c'est pour être **UTILE et SERVIR** et c'est surtout en **RESPECTANT DES VALEURS**.

Au premier rang de ces valeurs, il y a **l'honnêteté intellectuelle** : **Comment peut-on vous faire croire** que le Conseil Municipal est un lieu de non-débat alors que l'opposition pratique la politique de la chaise vide lors des commissions des finances ? Commissions préparatoires à tout Conseil et qui sont le lieu où l'on débat, enfin si l'on y vient.

C'est quand même d'une **mauvaise foi incroyable**.

La majorité regrette leurs absences car chacun peut contribuer et amender des propositions avant qu'elles ne soient promues au rang de délibérations à l'ordre du jour des Conseils.

Comment peut-on vous mentir en tenant des propos diffamants sur la vente des bâtiments de La Poste et alors que l'opposition a perdu la procédure en justice qu'elle avait lancée ? Oui, les bâtiments ont été vendus pour 1 euro symbolique comme prévu par le contrat signé il y a 25 ans et qui prévoyait en sus l'entretien des bâtiments par La Poste, un loyer conséquent, la prise en charge des travaux importants (toiture refaite par exemple)...

Contrairement à l'opposition, la majorité respecte les contrats conclus.

La mairie n'a rien perdu financièrement et a gagné le maintien d'un service public en centre-ville !

Comment peut-on insinuer une pensée totalitaire dans la programmation culturelle ? La commune a multiplié par 3 le nombre d'animations, de spectacles, de soirées, d'expositions, de concerts et toujours gratuits en saison et ailes de saison !!! Les mots employés sont forts et ont malheureusement un sens qui devrait être révolu (sauf si certains relents nauséabonds remontent ?). Oui, la majorité peut refuser des expositions lorsque le thème est cliquant et potentiellement à risque (Israël au lendemain de l'attaque du Hamas par exemple). **Nous sommes fiers de la diversité proposée.**

Et pour compléter ce thème culture et animations, sachez que St-Georges voit le retour des royannais et des autres habitants limitrophes, c'est un signe positif avec des retombées économiques indéniables.

Comment peut-on tourner sa veste aussi vite quant aux restaurants de plage ? Vous faire croire qu'une mairie peut aller contre une loi nationale (la loi "littorale sur les paillotes"), des arrêtés préfectoraux (fin d'exercice et destruction) et le faire croire aux restaurateurs qui ont tout perdu. Même si la loi est imparfaite, ce n'était pas bien de faire croire que la plage était du ressort de la commune (avec une association amicale locale) et non de l'Etat (via la préfecture et la DDTM) aux restaurateurs. Résultat : des retards, des doutes, des frais et pas de vraies structures en 2023 et l'opposition, toujours franche, qui oublie de vous informer de la décision du Tribunal rappelant que l'ACAPULCO est sur le domaine maritime et que les gérants doivent débarrasser les lieux. **Mais là, ils seront seuls et même pas honte de cette manipulation à des fins politiques !**



Heureusement, la municipalité maintient le lien avec ceux qui ont obtenu une délégation de service public sur la plage, rattrape les dégâts comme elle peut, restaure la confiance et vous assure d'une **belle restauration sur la plage**.

Comment peut-on vous alarmer sur les finances de la commune ? Alors que par les choix de la majorité (comme un emprunt à moins de 1% !) et le concours essentiel des agents du service comptabilité-finances, **les finances de St-Georges sont saines et enfin organisées** de manière pluri annuelles. Les grands travaux sont financés par avance comme il se doit dans une comptabilité d'engagement ! Et sans augmentation notable de la dette par habitant (moindre que les communes alentour). C'est par ces choix et cette gestion que la maison médicale, le poste de police, le Relais, les halles extérieures... vont se réaliser et se réalisent. **Les projets voient le jour avec nous !**

Vous l'avez remarqué, St-Georges Union ne polémique jamais et ce depuis toujours et même lors de la campagne 2020.

MAIS LÀ, nous ne pouvions nous taire et ne pas réagir même si nous regrettons de parler d'eux et non de St-Georges et vous informons que des plaintes en diffamations seront susceptibles d'être déposées.

*Faites-nous part de vos remarques :
contact@saintgeorgesunion.fr
Suivez-vous sur facebook :
St-Georges Union*

Abonnez-vous à notre news letter du lundi : www.saintgeorgesunion.fr

RÉUNION PUBLIQUE MARDI 11 JUIN À 18H00

SALLE BLEUE - RELAIS DE LA CÔTE DE BEAUTÉ
PROJET ZAC LES MOULINS



**INFORMATION SUR L'AVANCEMENT DU PROJET
ET LE LANCEMENT OPÉRATIONNEL PROCHAIN**

Saint
Georges
de Didonne